



# Procès-Verbal de la Commission Départementale de Prévention, Médiation et Education

---

**Réunion du :** jeudi 19 mai 2022 à 18h00 au siège du District de la Seine-Saint-Denis de football

---

**Président :** M. Abdelhafid HORMI.

---

**Présents :** MM. ESCHYLLE Michel (CDA), Eric TEURNIER (Responsable des compétitions)

---

**Excusés:** M. Arnold MAKWO, Christian BAUDUIN, HIMMI Abdelhamid.

---

**Secrétaire de Séance :** Mme Marina SAUVAGE

## 1. [Invitations club](#)

### ➤ **Match 50871.2 en Futsal D1 entre Jeunesse Aulnaysienne et Sport Ethique Livry**

La CDPME remercie le dirigeant M. MANSOURI Adam du club de Jeunesse Aulnaysienne ainsi que M. BALDE Elhadji représentant du club de SPORT ETHIQUE LIVRY pour leur présence.

La commission prend note des dispositions prises par le club recevant et formule les préconisations pour la bonne tenue du match.

Les deux clubs vont se mettre d'accord afin de trouver une date en semaine pour jouer le match.

### ➤ **Match 50853.1 en Futsal D1 du 28/05/2022 entre Aulnay Nord Plus et Sport Ethique Livry**

La CDPME remercie les dirigeants MM. ELKOURADI Yassine et DAHMANI Fouad du club d'AULNAY NORD PLUS ainsi que M. BALDE Elhadji représentant du club de SPORT ETHIQUE LIVRY pour leur présence.

Après les avoir entendus sur l'enjeu du match et en accord avec les deux représentants, la rencontre aura lieu à une date fixée par le District.

Le club recevant (AULNAY NORD) prendra la responsabilité d'assurer la sécurité des joueurs de l'équipe visiteuse (SPORT ETHIQUE LIVRY) de l'arrivée au départ.

La rencontre sera dirigée par deux arbitres ainsi qu'un délégué à la charge du club de AULNAY NORD PLUS.

➤ **Match 50879.1 en Futsal D1 du 28/05/2022 entre Aulnay Nord Plus et Sofa 93**

La CDPME remercie le dirigeant M. CAMARA Boye du club de Jeunesse Aulnaysienne ainsi que les dirigeants MM. ELKOURADI Yassine et DAHMANI Fouad du club d'AULNAY NORD PLUS pour leur présence.

Les deux clubs vont se mettre d'accord afin de trouver une date en semaine pour jouer le match.

La commission prend note des dispositions prises par le club recevant et formule les préconisations pour la bonne tenue du match.

## 2. [Organisation d'un match sensible.](#)

La CDPME rappelle aux clubs que pour l'organisation d'un match sensible, ils doivent compléter le dossier ([disponible en cliquant ici](#)) et le transmettre au District au moins 15 jours avant la date de la rencontre en question.

**Prochaine réunion le jeudi 02 juin 2022 à 18h00.**

**Président**

M. Abdelhafid HORMI.

**Secrétaire de Séance**

Mme Marina. SAUVAGE